

INFORMATIONS GENERALES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT (SUPPORT D'INVESTISSEMENT)

Nom du produit	PREPAR AVENIR II Support Croissance avec garantie à 80 % ou 90 % ou 100 % (selon le niveau retenu) à l'échéance de l'horizon de placement compris entre 8 et 30 ans
Initiateur du produit	PREPAR-VIE – Groupe BRED Banque Populaire, entreprise régie par le Code des assurances. Immeuble Le Village 1, Quartier Valmy, 33 Place Ronde, CS 90241, 92800 Puteaux. Site web : www.prepar-vie.fr Appelez le +33 1 41 25 41 25 pour de plus amples informations. L'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) est en charge du contrôle de PREPAR-VIE en ce qui concerne ce Document d'Informations Clés.
Date de production du document	25/06/2025

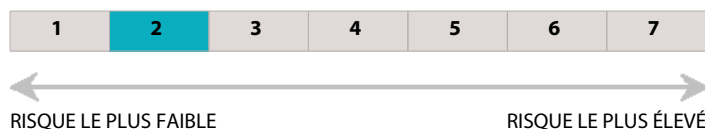
Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type	Fonds servant de support à des contrats d'assurance-vie de PREPAR-VIE. Constitué d'un actif mutualisé proposant une garantie totale ou partielle en capital au terme (compris entre 8 ans et 30 ans après la date du 1er investissement) matérialisée par une provision de diversification, exprimée en nom
Objectifs	Investir sur des instruments financiers de diversification dans des proportions plus significatives que dans une gestion classique de Fonds EURO et potentiellement plus performants sur le long terme. Cette gestion d'actifs vise la constitution d'une performance régulière sur le long terme, supérieure à celle du Fonds EURO et la recherche d'un rendement attrayant sur la durée, tout en maîtrisant la volatilité des marchés financiers.
Investisseurs de détail visés	Tout client (personne physique ou morale) recherchant un placement avec un potentiel de performance individualisé et partiellement sécuritaire à l'échéance, en contrepartie d'un engagement de durée d'un minimum de 8 ans.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 6 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de la part de l'assureur de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Si cette probabilité venait toutefois à se produire, ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pourriez perdre l'intégralité de votre investissement. Toutefois, vous bénéficiez peut-être d'un système de protection des consommateurs (voir la section « Que se passe-t-il si PREPAR-VIE n'est pas en mesure d'effectuer les versements ? » du Document d'Informations Clés du contrat d'assurance vie ou de capitalisation). L'indicateur présenté ci-dessus ne tient pas compte de cette protection.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 6 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

PÉRIODE DE DÉTENTION RECOMMANDÉE : 6 ANS EXEMPLE D'INVESTISSEMENT : 10 000 EUR			
SCÉNARIOS		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 6 ans
MINIMUM	9 200 EUR		
SCÉNARIO DE TENSIONS	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 530 EUR	9 200 EUR
	Rendement annuel moyen	-4,71 %	-1,38 %
SCÉNARIO DÉFAVORABLE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 080 EUR	11 290 EUR
	Rendement annuel moyen	0,80 %	2,05 %
SCÉNARIO INTERMÉDIAIRE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 290 EUR	11 880 EUR
	Rendement annuel moyen	2,91 %	2,92 %
SCÉNARIO FAVORABLE	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 510 EUR	12 520 EUR
	Rendement annuel moyen	5,11 %	3,81 %

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais ne tiennent pas compte des frais du contrat d'assurance vie ou de capitalisation indiqués dans le Document d'Informations Clés de celui-ci. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et une période d'investissement d'un an. Ces montants n'incluent pas les frais du contrat d'assurance vie ou de capitalisation.

Nous avons supposé :

- qu'à l'issue de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ;
- que 10 000 EUR sont investis.

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 6 ans
COÛTS TOTAUX	62 EUR	452 EUR
INCIDENCE DES COÛTS ANNUELS*	0,62 %	0,64 % chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit.

COMPOSITION DES COÛTS

COÛTS PONCTUELS À L'ENTRÉE OU À LA SORTIE		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 6 ans
COÛTS D'ENTRÉE	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce support d'investissement.	0,00 %
COÛTS DE SORTIE	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce support d'investissement.	0,00 %
COÛTS RÉCURRENTS		
FRAIS DE GESTION ET AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS ET D'EXPLOITATION	Incidence des frais supportés par l'assureur (hors coûts de transaction) dans l'objectif de générer la performance du support d'investissement. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	0,00 %
COÛTS DE TRANSACTION	Pourcentage de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au support d'investissement. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,64 %
COÛTS ACCESSOIRES PRÉLEVÉS SOUS CERTAINES CONDITIONS		
COMMISSIONS LIÉES AUX RÉSULTATS ET COMMISSIONS D'INTÉRESSEMENT	Aucune commission liée aux résultats ni commission d'intéressement n'existe pour ce support d'investissement.	0,00 %

A ces coûts, s'ajoutent également les coûts du contrat d'assurance vie ou de capitalisation, indiqués dans le Document d'Informations Clés de celui-ci.

Le présent document est mis à jour et publié régulièrement sur l'adresse internet figurant sur le Document d'Informations Clés du contrat.

Le support Fonds Croissance PREPAR AVENIR II relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».